



HAL
open science

Introduction du chapitre ” Savoirs sociaux, savoirs experts ”

Nora Semmoud

► **To cite this version:**

Nora Semmoud. Introduction du chapitre ” Savoirs sociaux, savoirs experts ”. Deboulet (Agnès), Jolé (Michèle). Les mondes urbains. Le parcours engagé de Françoise Navez-Bouchanine, Karthala, pp. 271- 278, 2013, Hommes et sociétés. halshs-00987272

HAL Id: halshs-00987272

<https://shs.hal.science/halshs-00987272>

Submitted on 5 May 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

2013, Introduction du chapitre « Savoirs sociaux, savoirs experts », in Deboulet (Agnès), Jolé (Michèle) (eds), *Les mondes urbains. Le parcours engagé de Françoise Navez-Bouchanine*, Karthala, colle. Hommes et Sociétés, pp. 271- 278, 360 pages,

Introduction

Nora SEMMOUD

Dans cette partie, il est question de la mise en relation des savoirs constitués et des savoirs sociaux, illustrée par le rôle de « passeur », défendu et joué par Françoise Navez-Bouchanine, entre le monde de la recherche, les citoyens et les professionnels. Elle s'est en effet investie fréquemment dans la recherche-action, sans crainte des risques potentiels, notamment celui de l'instrumentalisation du chercheur par les pouvoirs en place, celui de la légitimation involontaire de certaines politiques ou celui d'être marginalisée par sa propre communauté, soucieuse de l'indépendance du chercheur. Ainsi que le souligne Jean-François Tribillon, il s'agit là d'un véritable engagement militant, un devoir civique où le chercheur met la question des droits des populations démunies et dominées au cœur de ses travaux. En somme, le chercheur tout en s'écartant du populisme procède à une sorte de discrimination positive (Tribillon), en faveur de ceux dont le droit à la ville est mis à mal et qui ont des difficultés à le faire valoir. La mise en relation des savoirs est considérablement favorisée par le positionnement des chercheurs en tant que « passeurs », à travers différentes formes, la recherche-action, les études sociales, la contribution à la mise en place de dispositifs de participation, d'accompagnement social, de formation des techniciens, de vulgarisation, etc. Malgré son inconfort, cette médiation du chercheur nous paraît être fondamentale pour comprendre l'urbain et y travailler.

Le chercheur en tant que passeur ou.... les modalités d'articulation des savoirs

L'engagement de Françoise Navez-Bouchanine se situe dans la lignée d'autres intellectuels, particulièrement ceux qui se retrouvent dans des contextes tendus. Par exemple, Michel Marié a cherché au cours de sa carrière en Algérie dans les années 1960 à être un

« passeur » entre professionnels de l'urbanisme et chercheurs en sciences sociales, entre anthropologues et sociologues, et entre acteurs de l'aménagement et ceux du ménagement (Marié, 1989). La posture d'intellectuel, ancrée dans la pratique, s'inscrit sans doute dans la sociologie de l'action de Pierre Bourdieu et des thèses qui ont prévalu dans ses travaux sur l'Algérie. Partant d'une critique acerbe des approches intellectualistes, il se voulait être « [...] dans le rapport pratique au monde, cette présence pré-occupée et active au monde par où le monde impose sa présence, avec ses urgences, ses choses à faire ou à dire, ses choses faites pour être dites, qui commandent directement les gestes ou les paroles sans jamais se déployer comme un spectacle » (1972, p. 87).

Dans cet engagement, le chercheur ne peut écarter les écueils éventuels de la recherche-action ou de l'expertise auprès des acteurs institutionnels qu'à condition de s'investir de façon soutenue dans la construction des savoirs scientifiques. L'intégrité de cet investissement et la réflexivité permanente du chercheur constitueraient en quelque sorte des garde-fous de son indépendance. Dans la filiation de Pierre Bourdieu, de Raymond Ledrut ou encore de Michel de Certeau, Françoise Navez-Bouchanine a mené des recherches fines et pointues sur les modes d'appropriation de l'espace par les habitants, sur la mise en œuvre de leurs modèles d'habiter, en lien avec leurs modèles culturels et sur leurs stratégies résidentielles ; des travaux qui ont indéniablement mis en lumière les savoirs de ces citoyens, leurs compétences (Berry-Chikhaoui, Deboulet, 2000) et « la vraie demande » (Navez-Bouchanine, à paraître). Il est important de souligner que la construction de ces savoirs scientifiques s'appuie sur un important travail empirique de terrain qui constitue une immersion du chercheur dans la société étudiée. La dimension heuristique des réflexions théoriques sur les modèles d'habiter, les stratégies résidentielles, les compétences des citoyens, la fragmentation ou encore l'entre-deux des politiques urbaines et des dynamiques sociales les placent au cœur des débats scientifiques sur la ville contemporaine. Du reste, ce sont des travaux qui *mettent en perspective les approches Nord-Sud et traversent les disciplines* (Rabinovitch, dans cet ouvrage).

Les croisements entre savoirs scientifiques et savoirs professionnels peuvent également avoir lieu lorsque les chercheurs contribuent aux études sociales ou au montage des dispositifs d'accompagnement social, ainsi que l'a souvent pratiqué Françoise Navez-Bouchanine. A ce propos, Malik Souali nous livre un témoignage émouvant sur la formation et l'encadrement quasi quotidien par Françoise d'une équipe de jeunes professionnels de l'Agence de Développement Social engagée dans l'accompagnement social pour l'opération de relogement de la population du bidonville de Douar Kora à Rabat. Elle insistait auprès des techniciens sur les conditions nécessaires pour accéder aux savoirs des citoyens, notamment

l'acquisition de connaissances scientifiques et de méthodologie d'enquête, la réflexivité et un savoir-être empreint de militantisme social et d'intégrité.

Les obstacles rencontrés dans la circulation entre savoirs

Les modalités d'articulation des savoirs sont traitées dans les contributions de cette partie selon des entrées spécifiques et complémentaires. L'article d'Adriana Rabinovitch nous semble cristalliser les idées qui y sont développées, en mettant l'accent sur les formes de participation liées aux projets urbains, un moment sans doute privilégié et critique de la confrontation/articulation entre les *savoirs constitués* et les *savoirs des citoyens* (Rabinovitch). A travers sa rétrospective des recherches sur la participation, cette « rencontre » apparaît le plus souvent instrumentalisée ou pour le moins paradoxale. En mettant en perspective ces idées clés avec nos propres analyses sur la réception sociale de l'urbanisme (Semmoud, 2007), trois facteurs correspondant au contexte actuel et qui pèsent sur l'issue de ces rencontres et sur la prise en compte du point de vue des populations concernées par les opérations d'aménagement méritent d'être soulignés. Il s'agit en premier lieu du rôle des professionnels et de leur positionnement dans un contexte où ils sont eux-mêmes fragilisés ; en deuxième lieu, du degré de mobilisation collective des habitants et enfin, en troisième lieu, du poids du contexte actuel caractérisé par une tendance à l'hégémonie de l'optique néolibérale dans la gestion des villes.

Du côté des professionnels

L'émergence de la figure du professionnel médiateur, inscrit dans une sorte de co-production, au cours du processus du projet (Rabinovitch), avec les destinataires des actions urbaines, semble contrariée dans le contexte actuel de la mondialisation. Dans le milieu professionnel, la tendance accrue à la concurrence entre les différents métiers de la ville contraint à de nouvelles divisions du travail. Afin d'affirmer leur identité, les professionnels ont alors tendance à s'enfermer dans les codes de leur profession et à les faire valoir face aux autres métiers, au détriment de la demande sociale (Semmoud, 2007).

La proposition que toute opération d'instrumentalisation¹ de l'espace a des incidences sur l'organisation sociale constitue encore un champ aveugle pour de nombreux

¹ Cette idée d'instrumentalisation de l'espace est empruntée à Henri Lefebvre qui introduit une distinction importante entre ce qui se passe *dans* l'espace, qui relève du vécu et du perçu par les habitants, et ce qui est fait *de* l'espace par les professionnels de l'aménagement (Lefebvre, 2000). L'espace, *abstrait* selon l'auteur, fait l'objet d'une manipulation et *sert d'instrument de domination*. Ici, *la représentation de l'espace* est une conceptualisation spécifique de l'instrumentation de l'organisation spatiale – un mode opératoire, une façon de procéder –, à travers les outils comme l'iconographie ou les normes, pour produire un espace qui sera conforme aux intérêts des groupes dominants (Lefebvre, 1970).

professionnels. Ils ne pourraient s'en rendre compte qu'en changeant de posture (Girard) et en déplaçant le regard sur les conditions d'appropriation de l'espace par les individus. Sinon, les professionnels continueront de penser concevoir un espace alors que, du point de vue des usages, il se passe autre chose. En effet, les habitants effectuent une rectification dans leur façon de se comporter dans l'espace urbain au contact de toute nouvelle organisation urbaine. Seul un changement de posture de la part des professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement, allant dans le sens de la prise en compte du point de vue des usages, permettrait de percevoir les effets proprement sociaux de l'instrumentalisation de l'espace. Apparaîtrait alors une sorte d'angle mort de la visée opérationnelle des acteurs institutionnels, qui permettrait d'expliquer la cécité qui les caractérise, dans leur rapport effectif à l'organisation sociale et dans la perception des effets induits de leurs interventions sur l'espace.

Les rivalités idéologiques, pratiques et institutionnelles des groupes cherchant à faire valoir la légitimité de leur présence dans le champ et les prérogatives de métier ou d'activités professionnels concurrents ou complémentaires, s'opèrent au détriment d'une compréhension de l'espace social ou d'une prise en compte *des mécanismes singuliers de l'appropriation* des individus (Navez-Bouchanine, 2005). Dans ce cas, les professionnels privilégient les codes de leur discipline et les tracés au détriment des traces (Frey, 1999) qui permettraient de rendre intelligibles les processus de recomposition sociale de l'espace. C'est un autre exercice et une autre démarche que de faire valoir sa légitimité et d'affirmer son identité disciplinaire en se situant dans une approche qui cherche à faire émerger la demande sociale. C'est une voie d'autant plus difficile qu'elle est confrontée aux sollicitations et aux exigences du marché et qu'elle nécessite un véritable renouvellement des conditions de production de l'espace. Dans cette optique, le renouveau supposerait une mise à distance des approches caractérisées par l'hégémonie des normes et des modèles qui procèdent d'une homogénéisation des groupes et des individus.

En définitive, pour les professionnels de l'aménagement, il s'agit moins de prédire les usages futurs de leurs réalisations ou leur réception par le public, que de situer leur démarche dans un processus de démocratisation, en même temps que la nourrir des savoirs issus des sciences sociales. Ces deux conditions supposent d'opter pour la co-production de l'espace avec les usagers concernés et les représentants des champs disciplinaires nécessaires. C'est une dynamique qui positionne, d'un côté, le professionnel comme médiateur entre les citoyens et les propriétés de l'espace et, de l'autre côté, les habitants comme médiateurs entre le professionnel et les significations sociales des lieux.

Du côté des habitants

L'action collective des habitants concernés par les opérations de résorption de l'habitat insalubre est contrariée par la tendance à l'individuation des comportements et des stratégies, ainsi que le montrent les analyses sur les effets sociaux des politiques urbaines (Navez-Bouchanine, 2012). L'expérience a pourtant montré que cette dynamique collective et son affirmation permettent une réelle présence des habitants dans les dispositifs participatifs et in fine peuvent infléchir le projet vers les revendications collectives. Cette dynamique collective s'inscrit dans la perspective du droit à la ville de Lefebvre (1972), à savoir la capacité collective des premiers concernés à faire valoir leurs droits, à démocratiser les dispositifs de la participation et à faire en sorte que les opérations de résorption de l'habitat précaire ne s'inscrivent pas seulement dans une perspective de régulation, mais deviennent un véritable projet de développement social, ainsi que le souligne Mathilde Chaboche. Cependant, les travaux qui ont mis en évidence les compétences, savoir-faire et expertise des habitants des urbanisations informelles, ont également rendu compte des situations conflictuelles, générées par les conditions de vie difficiles et le fait que, contrairement à une vision globalisante de ces populations dans le discours officiel, leurs trajectoires sociales sont diverses. Cette hétérogénéité qui est un vecteur de la diffraction (Chaboche) dans les opérations de relogement peut également contrarier l'action collective.

Les travaux menés sous la direction de Navez-Bouchanine (2012) établissent clairement qu'il est difficile de « réduire » l'entre-deux entre politique urbaine et dynamique sociale à la figure simple de l'« opposition frontale » ou à celle, toute aussi réductrice, de la « soumission fatale » dans une représentation d'un rapport de force unilatéralement favorable aux pouvoirs institués. Pour ces chercheurs, la rareté relative de mouvements sociaux violents ne signifie pas nécessairement qu'il ne se passe « rien ». Entre ces figures, il y a toutes les « variations » que génèrent des situations où intervenants institutionnels et habitants se retrouvent dans des « postures » diverses et complexes. Mais l'illégalité de l'occupation, de la construction ou de l'activité place les contrevenants dans une position de précarité qui crée une dépendance et une individualisation des comportements propices à la perpétuation des formes clientélistes ou patrimoniales du pouvoir. On peut supposer que des dispositifs participatifs qui se fixent l'objectif d'organiser la coproduction du projet et d'élargir le débat public pourraient contribuer à faire reculer cette tendance à l'individualisation des comportements. D'autant que dans cette optique, l'information dont le contrôle constitue un véritable enjeu de pouvoir serait probablement accessible. Etant donné le poids de ce facteur dans les conditions de relogement, la transparence de l'information apparaît comme une revendication essentielle des populations.

En tout cas à la suite de ces travaux, les résistances et les stratégies des habitants concernés révèlent par ailleurs des « compétences citoyennes » (Zaki, 2005, Essahel, 2011)

c'est-à-dire les capacités des individus à se faire entendre, comprendre, à s'associer pour défendre des droits, à proposer des actions, à influencer ou contrer les actions publiques. Elles révèlent leurs aptitudes à s'organiser, à débattre avec les habitants et à définir, conduire et faire évoluer une stratégie commune, à négocier avec les autorités, à identifier les enjeux, souvent techniques et à les expliquer, et à mobiliser des réseaux pour disposer d'aides, de relais médiatiques, etc.

Du côté des politiques urbaines

Les opérations de débidonvillisation et de résorption de l'habitat précaire doivent être nécessairement analysées en lien avec l'ensemble de la politique urbaine d'une agglomération et, en particulier, en relation avec les grands projets d'urbanisme. A travers l'analyse des politiques de patrimonialisation, Muriel Girard évoque dans cet ouvrage leur connexion à l'industrie touristique et à la volonté d'internationalisation qui ne laissent pas présager une meilleure intégration des savoirs sociaux, *les habitants continuent à être envisagés comme une contrainte et non une ressource*. Les opérations de résorption de l'habitat insalubre et de relogement des bidonvillois en périphérie ont souvent pour objectif sous-jacent de libérer du foncier pour la réalisation de grands projets d'urbanisme (Avenue Royale à Casablanca, infrastructure routière à Oran...) ou de valoriser leur environnement immédiat. L'attraction des investisseurs devenant un enjeu, l'hégémonie des experts remet en cause l'articulation entre les savoirs sociaux et les savoirs constitués.

La technicité et l'expertise seront ainsi fréquemment en tension avec les dimensions politiques de la gouvernance, qui peuvent être du même coup marginalisées. La mise aux normes des villes intègre également des politiques de lutte contre la pauvreté et pour la cohésion sociale, conçues surtout dans la perspective de créer un environnement favorable aux investisseurs. Mais, selon Brenner (2004), la cohésion sociale reste une politique au service de la compétitivité des territoires. Le délitement du tissu social n'est plus, en soi, un problème en regard de certaines valeurs collectives ou d'une certaine façon de concevoir le « vivre ensemble ». Il est davantage vu comme un risque qui menace la compétitivité des métropoles. La participation procéderait alors d'une forme de gouvernance qui est loin de porter en elle, de façon virtuelle, la question démocratique (C. Lafaye, 2000). D'autant plus que nous assistons à une forte concentration des deniers publics pour l'émergence des grands projets urbains dont les effets de retour sur les conditions de vie des populations locales sont loin d'être évidents. Ainsi, le rôle de la puissance publique dans cette politique urbaine faite à la fois de grands projets urbains conçus pour l'investissement, notamment étranger, et les opérations de résorption de l'habitat précaire interroge inévitablement sur la justice spatiale, les politiques redistributives et l'intérêt général.

BERRY-CHIKHAOUI Isabelle, DEBOULET Agnès, (Dir.) 2000, *Les compétences des citadins dans le monde arabe. Penser, faire et transformer la ville*, Karthala.

BOURDIEU Pierre, 1980, *Le Sens pratique*, coll. Le sens commun, Paris, éd. de minuit.

BOURDIEU Pierre, 1980, *Le Sens pratique*, coll. Le sens commun, Paris, éd. de minuit.

BOURDIEU Pierre, 1972, *Esquisse d'une théorie de la pratique précédé de Trois études d'ethnologie kabyle*, Genève, Droz, 269 p.

De CERTEAU Michel, 1990, *L'Invention du quotidien*, 1. : *Arts de faire* et 2. : *Habiter, cuisiner*, éd. établie et présentée par Luce Girard, Paris, Gallimard, 1990 (1^{re} éd. 1980).

ESSAHIEL Habiba, 2011, *Politiques de réhabilitation des quartiers non réglementaires au Maroc et mobilisations des habitants. Etudes de cas dans l'agglomération de Rabat (Rabat, Temara, Skhirat)*, thèse de doctorat, Université François Rabelais de Tours, EMAM UMR CITERES.

FREY Jean-Pierre, 1999, « [Jean-] Gaston Bardet. L'espace social d'une pensée urbanistique », In *Les Etudes sociales*, n°130 : *Voyages d'expertise*, 2^o semestre, pp. 57-82.

LEDROUT Raymond, *Espace social de la ville : problèmes de sociologie appliquée à l'aménagement urbain*, Paris, Editions Anthropos, 1968, 370 p.

LEFEBVRE Henri, 1970, *La Révolution urbaine*, Paris, Gallimard, coll. Idées, 248 p.

LEFEBVRE Henri, 2000, (1^{ère} éd. 1974), *La Production de l'espace*, Paris, Anthropos, coll. « Ethnosociologie », 485 p.

LEFEBVRE Henri, 1972, *Le Droit à la ville*, Coll. Société et Urbanisme, Paris, éd. Anthropos, tome 1, 1968 ; tome 2, *Espace et politique*.

MARIÉ Michel, 1989, *Les Terres et les mots*, Ed. Méridiens Klincksieck, Paris.

NAVEZ-BOUCHANINE, Françoise, (dir.) (Edité par A. Deboulet), 2012, *Effets sociaux des politiques urbaines. L'entre-deux des politiques institutionnelles et des dynamiques sociales*, KARTHALA, Paris, 366 p.

NAVEZ-BOUCHANINE, Françoise, « Les relations entre savoir et décision dans les politiques urbaines : postures, oscillations, évolutions », in Navez-Bouchanine (Françoise), Rabinovitch (Adriana), Girard Muriel (dir.), *Savoirs sociaux et politiques urbaines*, à paraître.

NAVEZ-BOUCHANINE, Françoise, 2005, « Patrimoine des uns et des autres : le patrimoine des habitants des médinas est-il légitime ? » In Al Maouil Les Cahiers d'Al Omrane, n° spécial *Tissus anciens et sauvegarde du patrimoine*, 21 p.

NAVEZ-BOUCHANINE, Françoise, 1991, *Habitat, modèles socioculturels et appropriation de l'espace*, thèse de doctorat d'Etat en sociologie, Université Mohamed V, Rabat, 1991, 383 pages.

SEMMOUD, Nora, 2007, *La Réception sociale de l'Urbanisme*, L'Harmattan, coll. Villes et Entreprises, préface de Jean-Pierre FREY, Paris, 254 p.

ZAKI, Lamia, 2005, *Pratiques politiques au bidonville, Casablanca (2000-2005)*, Thèse de Doctorat, Science Politique, IEP de Paris.